

# AVIS

Nous soussignés portons à la connaissance du public qu'une **motion de méfiance collective constructive** et un **projet de pacte de majorité** déposés le 24 janvier 2022 par les groupes OLLN 2.0-MR, Avenir et PS sont consultables, en conformité avec l'article L1123-14 §1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, au Secrétariat communal – Espace du Cœur de Ville, 2 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve – à partir du 24 janvier 2022, où chaque citoyen peut en prendre connaissance.

Fait à Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 24 janvier 2022.

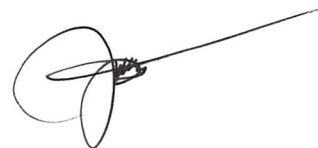
Le Directeur général,



G. Lempereur



La Bourgmestre,



J. Chantry